

Formation

PROMOUVOIR LA SANTÉ :
DES RESSOURCES POUR AGIR EN
ANIMATION SOCIOCULTURELLE

13 et 14 novembre 2017 - Besançon

Programme

À travers leurs missions, les animateurs socioculturels contribuent au bien-être des personnes qu'ils accueillent. Le développement de ce dernier passe aussi par la compréhension et la prise en compte d'une approche positive de la santé dans les différentes actions pédagogiques menées.

OBJECTIF

- Promouvoir le bien-être du public accueilli à travers les projets d'éducation et d'animation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Intégrer le concept de santé positive dans les projets d'animation socioculturelle, périscolaire et sportive
- Découvrir par le jeu, les compétences psychosociales (estime de soi, habileté dans les relations interpersonnelles, gestion des émotions...)
- Expérimenter des outils d'intervention
- Acquérir des repères méthodologiques pour concevoir et animer des actions autour de la santé

CONTENU

- La légitimité de l'animateur à agir en promotion de la santé
- Le concept de santé positive ou de santé comme ressource de la vie quotidienne
- Des outils d'intervention comme support de développement des compétences psychosociales
- Les ressources nécessaires au montage d'un projet en éducation pour la santé

Intervenants

Myriam SPRINGAUX- Ireps Bourgogne Franche-Comté

Emmanuelle AUMAITRE - UFCV



Nom, prénom :

Fonction :

Tél. : Fax :

Courriel :

Structure :

Responsable formation :

Adresse :

Tél. : Fax :

Courriel :

Organisme de prise en charge
Organisme à facturer (si différent de la structure) :

.....

Adresse :

Tél. : Fax :

Courriel :

- Je joins le règlement à ma demande d'inscription
- Je souhaite être informé(e) par courriel des autres formations proposées

Durée

2 jours

Public

Professionnels et bénévoles de l'animation socioculturelle, périscolaire et sportive (animateurs, encadrants, formateurs...), intervenant auprès d'un public jeune, adultes ou seniors.

Dates et lieu

13 et 14 novembre 2017

Besançon

Coût pédagogique

Gratuit (formation réalisée avec le soutien financier de l'ARS BFC et Santé Publique France)

Renseignements pédagogiques

Myriam SPRINGAUX

Ireps Bourgogne Franche-Comté

Tél. : 03 81 82 32 79

En cas d'annulation moins de 14 jours avant le début de la formation, le montant de l'inscription reste dû en totalité (sauf sur présentation d'un justificatif médical).



Inscriptions

IREPS Bourgogne Franche-Comté

formation@ireps-bfc.org

Le Diapason

2 place des Savoirs – 21000 DIJON

Tél. : 03 81 41 90 90

Rendez-vous sur le site internet de

l'IREPS Bourgogne Franche-Comté

n° agrément : 26.21.02060.21